Programme de Formation

Gérer les Aspects Comptables et Financiers d'une Mutuelle (Niveau 2)

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique

Public visé

- Élus et opérationnels des mutuelles
- Responsables actuariat
- Administrateurs et membres du comité d'audit
- Dirigeants et cadres en gestion des risques

Le programme renforce les compétences techniques et stratégiques, couvrant la tarification, le provisionnement, la modélisation des risques et la conformité Solvabilité II.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser l'environnement juridique et réglementaire des mutuelles de niveau 2
- Comprendre la présentation des comptes annuels et leurs éléments constitutifs
- Analyser le résultat non technique et les principales dispositions techniques
- Appliquer le régime fiscal et les taxes spécifiques aux mutuelles

Compétences visées

- Comprendre et élaborer une comptabilité de mutuelle de Livre II
- Lire de manière avertie les comptes annuels au format imposé par le code de la mutualité
- Identifier les principales difficultés techniques liées à l'arrêté des comptes
- Analyse de l'environnement juridique et réglementaire des mutuelles
- Évaluer le résultat non technique et les dispositions techniques
- Appliquer le régime fiscal et les impôts spécifiques

Description

1.L'environnement juridique - le code de la mutualité : L'environnement réglementaire des mutuelles Livre II et de leur comptabilité

- Les directives européennes
- Les codes de la mutualité et des assurances

2.La présentation des comptes annuels de la mutuelle livre II

- Etats comptables
- Plan comptable
- Frais généraux
- Le bilan

- Le compte de résultat
- Le résultat technique
- Règles économiques
- Eléments constitutifs

3.Le résultat non technique – présentation et éléments constitutifs

- Les ratios d'activité non vie
- Les principales provisions techniques
- Les comptes annuels commentés
- Bilan Compte de résultat
- Focus sur les mutuelles en substitution

4.Le régime fiscal et les taxes particulières aux mutuelles livre II

- La gouvernance des mutuelles
- Le conseil d'administration
- Le comité d'audit
- La communication avec le CAC

Points forts

Devenez expert en comptabilité de mutuelle Livre II et maîtrisez les comptes annuels selon le code de la mutualité, grâce à une formation dédiée aux élus, opérationnels et administrateurs.

Prérequis

Il est recommandé d'avoir une compréhension des :

- Concepts juridiques fondamentaux, en particulier en matière de réglementation des mutuelles et d'assurances.
- Principes de base de la comptabilité, y compris la lecture et l'interprétation des bilans et des comptes de résultat.

Modalités pédagogiques

- **Apports théoriques :** présentation des concepts clés, modèles et méthodologies par des experts du domaine. Utilisation de supports visuels et d'exemples concrets pour faciliter la compréhension.
- **Échanges et discussions :** sessions interactives permettant aux participants de partager leurs expériences, poser des questions et débattre des enjeux actuels. Animation de tables rondes et de groupes de réflexion pour favoriser l'apprentissage collaboratif.
- **Études de cas :** analyse approfondie de situations réelles ou fictives pertinentes au domaine d'étude. Travail en petits groupes pour développer des solutions et stratégies, suivi de présentations et de feedback constructif.
- **Exercices pratiques :** mise en application des connaissances acquises à travers des simulations, jeux de rôles, et projets concrets. Utilisation d'outils et de technologies spécifiques au domaine pour renforcer les compétences pratiques des participants.

Moyens et supports pédagogiques

- **Support de formation numérique :** Plateforme d'accès aux modules de cours, quiz d'auto-évaluation, ressources téléchargeables (PDF, infographies)
- **Études de cas :** Analyses approfondies de situations réelles, scénarios complexes à résoudre en groupe, retours d'expérience d'entreprises, exercices de mise en pratique basés sur des cas concrets
- **Supports numériques :** Présentations multimédias, tableaux blancs virtuels, outils de collaboration en ligne.

- **Discussions et échanges :** Sessions de questions-réponses en direct.

Modalités pratiques

Durée de la formation : La formation dure 7 heures, incluant des pauses en milieu de matinée et d'après-midi et une pause déjeuner d'une heure.

Lieu de la formation :

En présentiel : La formation peut se dérouler dans nos locaux ou sur votre site (en intra) ou dans une salle de conférence équipée.

En distanciel : Possibilité de suivre la formation à distance via une plateforme en ligne pour les participants.

Matériel nécessaire :

En présentiel : Chaque participant doit avoir accès à une connexion internet via un ordinateur ou un smartphone afin de pouvoir émarger.

Pour le distanciel : Chaque participant doit avoir accès à un ordinateur équipé d'une connexion internet.

Effectif : Le nombre de participants est de minimum 2 personnes et limité à 15 personnes pour favoriser l'interaction et garantir un accompagnement personnalisé.

Certification : À l'issue de la formation, une attestation de participation sera délivrée aux participants ayant satisfait aux exigences.

Tarif : selon proposition commerciale. Nos tarifs publics sont consultables sur notre catalogue en ligne.

Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation sera continue avec des questions, discussions, exercices pratiques et études de cas pour vérifier l'application des connaissances. Une synthèse et un feedback en fin de formation mesureront les acquis et la réalisation des objectifs pédagogiques. Un Certificat de Réalisation signé par le Responsable de l'organisme de formation et mentionnant les compétences visées est remis au participant à la fin de la formation. Le contenu de ce document atteste la mise en œuvre du processus d'évaluation.

Informations sur l'admission

Inscriptions : Les pré-inscriptions se font en ligne sur notre site web, via l'extranet Entreprise ou par mail à formation@ugm-opera.fr jusqu'à trois semaines avant le début de la formation en inter.

Pour les demandes en Intra, un délai de prévenance de minimum 6 semaines avant la date de formation souhaitée est requis.

Les places sont attribuées par ordre d'inscription et sous réserve d'un nombre de participants minimum et de dossier administratif complet.

Conditions d'Annulation : Les annulations sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation avec remboursement intégral. Passé ce délai, un pourcentage des frais de formation sera retenu.

Informations sur l'accessibilité

Nos locaux ne sont malheureusement pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cependant, un soutien personnalisé peut être mis en place pour les participants ayant des besoins spécifiques.

Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation.

Vous pouvez exprimer vos besoins spécifiques en nous écrivant à l'adresse handicap@ugm-opera.fr

Votre intervenant

Frédéric MANCUSO

Frédéric Mancuso est un formateur et consultant expérimenté dans les domaines de la gestion de projet, de l'agilité et du management d'équipe.

Ses principales compétences incluent :

- Plus de 20 ans d'expérience dans la gestion de projets complexes et le management d'équipes pluridisciplinaires.
- Expertise approfondie des méthodologies agiles (Scrum, Kanban, Lean) et certification Scrum Master.
- Spécialiste reconnu dans l'accompagnement au changement et le développement des compétences managériales.
- Intervient régulièrement en tant que formateur et conférencier sur ces thématiques auprès de grands groupes et PME.

Frédéric Mancuso a occupé des postes de chef de projet, directeur de projet et responsable d'équipe au sein de sociétés leader dans des secteurs variés (informatique, télécoms, automobile). Il a mis aujourd'hui son expérience et ses compétences au service du développement des équipes et des organisations.